



Paris, le 13 septembre 2021

Anne Laure CATTELOT,
Députée du Nord,
12^e circonscription.

Monsieur Julien Denormandie
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy,
78 rue de Varenne,
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

A l'heure des grands bouleversements climatiques, des attentes sociétales fortes en matière environnementale ou encore d'une demande en bois sur le marché français soumis à rude épreuve sous la pression internationale, nous, parlementaires, souhaitons vous témoigner notre inquiétude quant à l'avenir de notre forêt française.

Vous le savez, l'Office national des forêts est le point névralgique de la réussite de la stratégie forestière française. Nos alertes successives sur la situation de l'ONF commencent à faire place à un sentiment de profonde déception que ne soient pas considérés à leur juste mesure les enjeux de la forêt et de la filière bois sur lesquels les espoirs sont grands.

Alors que l'amendement que j'avais proposé dans le cadre des discussions budgétaires durant l'automne 2020 avait été adopté par l'ensemble des groupes parlementaires pour maintenir les 95 emplois temps plein (ETP) menacés de suppression dans le cadre du PLF 2021, nous regrettons que le Gouvernement n'ait pas entendu notre appel. Rappelons que les PLF 2019 et 2020 prévoyaient sur ces deux années une baisse de 175 ETP pour une suppression effective de 335 postes.

C'est dans ce contexte qu'un nouveau coup a été porté à l'ONF : le contrat d'objectifs et de performance (COP) 2021-2025 de l'office adopté le 2 juillet 2021 contre l'avis de toutes les parties prenantes présentes au conseil d'administration prévoit une suppression de pas moins de 500 ETP sur 5 ans.

Alors que les agents de l'ONF sont les premiers à agir sur les forêts communales et domaniales, touchées de plein fouet par le changement climatique, les crises sanitaires sur l'épicéa, le frêne et tant d'autres essences, cette nouvelle baisse des effectifs est à l'opposé des décisions qui doivent être prises pour répondre à l'accroissement inédit d'activités auquel l'ONF va devoir faire face.

Deuxième coup porté cette fois-ci aux communes forestières dans le COP 2021-2025 : une augmentation de plus de 30 millions d'euros sur la même période de leur contribution au budget de l'ONF (7,5 millions d'euros en 2023, puis de 10 millions en 2024 et en 2025). Ces communes forestières, le plus souvent des petites communes rurales contribuent déjà fortement au budget de l'ONF et soutiennent largement la filière bois et ses emplois. Elles ne peuvent être la variable d'ajustement de l'équilibre du budget de l'ONF.

Monsieur le Ministre, vous avez proposé un véritable plan Marshall pour la forêt et le bois avec des moyens inédits dans le cadre du plan de relance, mais cette politique forestière ne pourra être menée sans une stratégie ambitieuse de ressources humaines à la hauteur de l'ambition portée par l'Etat.

Nous sommes sans cesse alertés sur le terrain, dans nos circonscriptions, par les élus locaux, par les citoyens, sensibles à l'évolution de leurs forêts, par les acteurs de la filière sur l'impact très négatif de ces mesures dans nos territoires.

Monsieur le Ministre, défendre l'ONF, ce n'est pas une affaire de forestier. L'Etat doit proposer des mesures plus ambitieuses afin de mieux prendre en compte les réalités de terrain et consolider la forêt publique à un moment où elle est plus vulnérable que jamais.

Comme l'a réaffirmé le Président de la République à l'occasion du Congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) qui se déroule actuellement à Marseille, la lutte contre le dérèglement climatique ne peut se faire sans une politique ambitieuse pour protéger la biodiversité. Les forêts françaises qui couvrent environ 30% du territoire métropolitain ne peuvent être laissées de côté. C'est pourquoi, il est temps de prendre les décisions qui s'imposent pour construire un nouveau pacte pour la forêt et donner les moyens à l'ONF de relever les défis environnementaux et économiques qui se présentent à elle.

Sachant pouvoir compter sur votre mobilisation sur ce sujet, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Liste des co-signataires

Patrice Perrot
Dominique Potier
Mathilde Panot
Stéphane Viry
Agnès Firmin Le Bodo
Fabien Lainé
Christine Pires Beaune
Richard Ramos
Laurence Trastour-Isnart
Jean Paul Dufrègne
Cécile Untermaier
Charlotte Parmentier-Lecocq
Alain Perea
Muriel Roques-Etienne
Gaël Le Bohec
Fannette Charvier
Véronique Riotton

Véronique Hammerer
Lionel Causse
Perrine Goulet
Benoit Simian
Jacqueline Maquet
Nicole Dubré-Chirat
Sylvie Charrière
Michèle Peyron
Eric Alauzet
Adrien Morenas
Stéphane Buchou
François Cormier-Bouligeon
Danielle Brulebois
Fabienne Colboc
Patrice Anato
Claire O'Petit
Xavier Paluszkiewicz
Dominique Da Silva
Stéphanie Rist
Mansour Kamardine
Hélène Zannier
Marie-Ange Magne
Laurence Vanceunebrock
Sophie Mette
Thierry Benoit
Julien Borowczyk
Sophie Panonacle
Raphaël Gérard
Patricia Mirallès
Béatrice Descamps
Bertrand Bouyx
Caroline Janvier
Valérie Petit
Sereine Mauborgne
Patricia Lemoine
Carole Grandjean
Pascale Boyer
Christophe Lejeune
Jérôme Lambert
Jean-Charles Colas-Roy
Sira Sylla
Emilie Bonnivard
Jacqueline Dubois
Nicole Trisse
Marion Lenne
Frédérique Lardet
Matthieu Orphelin
Claire Bouchet
Marie-Noëlle Battistel
Michel Zumkeller
Mireille Robert
Loïc Dombreval

Fabien Gouttefarde

Denis Sommer

Nadia Essayan

Eric Poulliat

Barbara Bessot Ballot

Sébastien Jumel